L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
LUNDI MATIN, 21 MAI.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann Locataire et Directeur
[illegible] ....Chef d'Orchestre.

MARDI, 22 MAI 1866.

Patrick, [illegible]

[illegible]

Matinée musicale.

[illegible]

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell..........Propriétaires.

LUNDI 21 MAI 1866.

Seconde Semaine de la Troupe dramatique.

[illegible]

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS

Avec coussins à chélidonien (brevetés).

[illegible]......RUE CONTI..........15

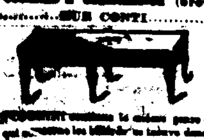

M. ANTOGNINI continue la même genre d'affaires [illegible]

C. RENOUX

Premier joueur de l'Univers.

M. ANTOGNINI a dans le Nord une fabrique de billards [illegible]

SEULS AGENTS

DANS

L'ETAT DE LA LOUISIANE

POUR

LES VINS DE BORDEAUX

DE

MM. BRANDENBURG FRÈRES.

J. RIVIERE & Co.

70 & 72....Rue de la Commune....70 et 72

CHAUSSURES.

BLANCAND & GUITET,

No [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

MARCHANDS EN GROS

de Bottes, Souliers et Brodequins [illegible]

AVIS.

[illegible]

Nlle-Orléans, ce 30 avril 1866. 1er mai—1m

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHILDAM.

[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,

[illegible] RUE DE CHARTRES.........72

Tenu par Philippe Forget,

[illegible]

CHAMBRES GARNIES [illegible]

A Vendre:

250 [illegible]

[illegible]

En débarquement et à vendre.

100 [illegible]

[illegible]

Attendu par FRÉDÉRIC GUSTAVE, de [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE.

J. M. FERNANDEZ,

RUE DU CANAL, NO 40.

[illegible]

LEON PIERRE,

[illegible]

Bureau de Prêts.

[illegible]

Ligne directe pour la France.

[illegible]

Bureau transporté du No 7 au No 28, Broadway.

[illegible]

NEW-YORK.—[illegible]

Compagnie de Commerce.

[illegible] SAMEDI, [illegible] POUR NEW-YORK.

[illegible]

G. L. LAROCHELLAND, Rue des Magasins, No 86.

Bureau de la "Compagnie de [illegible]", à New-York

177 West street.

D. H. CARRINGTON, Esq., Agent.

MEXIQUE.

Ligne régulière de steamers de la Malle faisant le service entre Nouvelle-Orléans et la Vera-Cruz.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. F. [illegible] & Co.

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile.

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

LIGNE MORGAN.

POUR MOBILE.

Départ, LUNDI, 21 MAI, à l'arrivée du convoi de 6 heures de l'après-midi, du chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la Malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Passage pour Galveston..........$20

" " Pour Indianola..........30

Fret pour Galveston, Indianola et Lavaca, aux taux de Galveston d'après le nouveau tarif.

Le fret est livré à Lavaca, par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Départ, JEUDI, 24 mai, [illegible]

Le steamer HARLAN,

Commandant John Lewis, [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

[illegible]

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

[illegible]

Les LUNDIS, [illegible]
Les MARDIS, [illegible]
Les JEUDIS, [illegible]
Les SAMEDIS, [illegible]

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS

Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

[illegible]

COMEAU, SORIA, [illegible] Carondelet, No 70.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

[illegible]

CREOLE,

Commandant Charles Walker.

[illegible]

LEACH & PERKINS.

BATEAU DES ATTAKAPAS.

[illegible]

COMAUX & SMITH, [illegible]

PRICE, HINE & [illegible]

LIGNE REGULIERE DE LOUISVILLE.

Départ, [illegible] 26 mai, à [illegible]

[illegible]

MARTIN, DOLLIOLE & COBB, [illegible] rue Natchez.

[illegible] EAGLE, [illegible]

[illegible]

J. E. CARLIN, [illegible] Old Levee.

J. B. PASQUIER [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

SUCCESSION DE FEU A. J. RUGELEY.

Décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Dentiers vulcanisés en caoutchouc rose,

SANS FAIRE LES GENCIVES.

LE Dr. L. [illegible]

[illegible]

CONSEILS [illegible] DENTISTE,

J. A. [illegible]

CHIRURGIEN-DENTISTE, [illegible] RUE DU CANAL....

[illegible]

[illegible] Dr. SPYER, [illegible]

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES S. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

Dr J. M. MARTIN

CHIRURGIEN-DENTISTE.

[illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. S. POTHIER [illegible]

VENTE DE SYNDICAT

PAR LE SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

[illegible]

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

DETENTEURS.	TIREURS, &c.	ECHEANCES.	MONTANTS.	TOTAUX.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

BANQUE DE LA LOUISIANE

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'UNION.

[illegible]

ACTIONS.

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAS. A. BAKER vs. ROBERT A. GRINNAN.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. WITKOUSKI & CO. vs. E. LEVY & CO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,165 [illegible]

Un lot de MARCHANDISES SECHES et ARTICLES DIVERS, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

T. J. McGIBBEN & Bro. for GEORGE INGRAM & JAMES M. FORGAY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

BOWER GARNER & HARRISON vs MERRIMAN & KENNEDY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,444 [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans

ADA A. DE LA TOMBE vs JOHN C. BARELLI

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,372 [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

WM. H. KING vs G. H. DEVOL.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Un BUGGY [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Bureau d'Immigration.

L. E. Dr. F. G. A. A. KAUFMANN [illegible]

Succession de feu HORACE F. WALWORTH, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,197.—[illegible]

CENT (100) ACTIONS du fonds capital de la Banque des Artisans et des Marchands.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Peter St. Amand vs. Joseph Alexandre.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

TROIS TERRAINS [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THOS. HENDERSON vs. ses créanciers et les créanciers de HENDERSON TERRY & CO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,280 [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans

BOBBS & COBB vs JOHN F. CADY.

LES MEMES vs. LE MEME.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN D. SUHREN vs. F. MEYER.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

MISCHE & CO.

[Successeurs de BARRETT & HUBER], MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CONSERVES EN GROS.

Rue Poydras, No 71.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE.

[illegible]

Par Cramer & Co., entre les rues de Chartres et Dauphine.

—AUSSI—

Un îlet de terre à Bakerville.

SUCCESSION DE GILBERT S. HAWKINS, décédé.

Deuxième Cour de District—No 21,270.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur.
Bureau No 47 rue Carondelet.

MERCREDI, LE 30 MAI 1866, à midi, à la Bourse [illegible]

[illegible] UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

[illegible] EN UN MAGASIN A QUATRE ETAGES A L'EPREUVE DU FEU [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

[illegible] une MAISON EN BRIQUE A DEUX ETAGES AVEC SOUS-BASSE [illegible]

[illegible] UN MAGASIN A TROIS ETAGES [illegible]

[illegible]

UN CERTAIN ILET DE TERRE, [illegible]

[illegible] William Shannon, notaire [illegible]

Succession de GILBERT S. HAWKINS, décédé.

Actions de la banque du Canal de la Nouvelle-Orléans; billets de la banque de la Louisiane. Scrip de la Compagnie d'assurance du Crescent, des Citoyens et des Marchands.

Actions dans l'association au Odd Fellow's Hall

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI, 30 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

SCRIP

[illegible]

Magasin en briques, à trois étages,

No. 22, rue du Canal, connue comme la ICE HOUSE, entre les rues Peters et Front.

[illegible]

Par J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. Walton, encanteur.

[illegible]

Maison en briques, à trois étages, dans la rue de [illegible]

SUCCESSION DE H. F. Mc KENNA, DECEDE.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur
Bureau No 47, rue Carondelet, coin Union.

SAMEDI, 26 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale [illegible]

1o—UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

2. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

3. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

4. UN CERTAIN TERRAIN [illegible]

5. HUIT TERRAINS [illegible]

[illegible] S. Magne, notaire [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE.

Deux magasins en briques, [illegible] rues Front et Fulton.—[illegible]

Par J. B. WALTON & DESLONDE,

SAMEDI, 26 mai 1866, [illegible]

DEUX TERRAINS [illegible]

[illegible] DEUX MAGASINS EN BRIQUES A TROIS ETAGES, A VERANDAH EN GRANIT, [illegible]

[illegible]

Magasin de dépôt de valeur sur les rues Commerce et Crocket, et hangar à coton sur la rue Spring, en face du débarquement des bateaux à vapeur, dans la ville de Shreveport, Louisiane.

Succession de Hugh F. McKenna, décédé.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, le 16 JUIN 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

La moitié indivise des terrains [illegible]

[illegible]

Actions de la Banque de la Louisiane. Scrip des Compagnies d'Assurance Mutuelle du Home, du Crescent et du Sun.

SUCCESSION DE H. F. Mc KENNA, DECEDE.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 47, coin Union.

MERCREDI, LE 30 MAI 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible] Actions du Fonds Capital de la Banque de la Louisiane;

[illegible]

Meubles et Installations de Bureau.

Succession de Rufus McIlhenny.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier de la Cour No 21,230.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur.
Bureau, No 47 rue Carondelet.

LUNDI, le 28 MAI, 1866, à 11 heures du matin, au No 164 rue Gravier, entre les rues Carondelet et Baronne [illegible]

PUPITRES, CHAISES, BIBLIOTHEQUES, Coffre-fort, Mappes, Tableaux, Balustrades en fer, Tables [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PROPRIETE NON AMELIOREE DANS LE PREMIER DISTRICT, A L'ENCOIGNURE DES RUES LIBERTE ET ERATO

Succession de William B. Wilson.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, No 47 rue Carondelet

SAMEDI LE 16 JUIN 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

UN TERRAIN [illegible]

[illegible]

Un terrain de valeur, sur l'Avenue Napoléon, à Bon Bouligny, Paroisse Jefferson, à vendre.

Vente de Syndic

WM H. HOLMES vs SES CREANCIERS

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

JOSEPH H. STOCKLEY vs SES CREANCIERS et les Créanciers de STOCKLEY & DELAVALLADE.

ETAT DE LA LOUISIANE.—SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

L. E. LEHMANN, Député-Greffier.

Succession de SALVO ou SALVADOR SALIBA—No 29,[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de MARIE-FRANÇOISE LOCARD veuve Aimé Chataignier—No 28,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de JAMES GREENLEAF—No 28,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de MICHAEL J. GRADY—No 28,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

Succession de E. T. MOREHEAD—No 28,[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

CHAS. LEAUMONT, Juge.

F. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

300 Mulets à vendre.

Le soussigné a reçu TROIS CENTS MULETS [illegible]

F. VAN ROOTEN, [illegible]

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS [illegible]

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

RUE CARONDELET, No. 14.

[illegible]

F. POINCY, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VON ZINKEN & SULLY.

VENTE IMPORTANTE

DE

[illegible]

TERRAINS de BATTURE,

situés dans le Premier et dans le Deuxième District de cette ville.

PAR VON ZINKEN & SULLY,

Léon Von Zinken, Encanteur de la Ville.

Bureaux : rue Gravier, No 166 et 17 rue de l'Union.

En vertu de et conformément à l'ordonnance No 47 de la ville, nouvelle série, datée de la Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 11 mai 1866, il sera vendu, dans la salle du coin des

RUES ST-CHARLES ET GRAVIER,

SOUS L'HOTEL ST-CHARLES,

à partir de VENDREDI, 1er JUIN, 1866, à onze heures du matin, et tous les jours, au même endroit, et à la même heure, les propriétés ci-après suivantes :

Toute cette partie de la Batture comprise dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Peter et Clay.

Dans les deux îlets compris entre les rues Conti, Douane, Clay, et Front.

Dans les deux îlets compris entre les rues Douane, Canal, Front et Wells.

Dans les sept îlets compris entre les rues Canal, St Joseph, Front et Delta;

Dans les deux îlets compris entre les rues Notre Dame, St-Joseph, Delta et Water.

Conditions—Un cinquième comptant, en obligations échues et légales de la ville de la Nlle-Orléans ou en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste en paiements égaux, divisés, si on l'exige, en coupons d'un, deux, trois et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les dits billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent de l'échéance à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tous leurs billets ou une partie de leurs billets.

N. B.—Les paiements au comptant devront être faits au moment de l'adjudication.

Les actes de vente et tous les frais, y compris les timbres de revenu, pardevant W. J. Castell, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

Le plan est exposé au bureau de l'encanteur, où l'on peut se procurer des plans lithographiés. 14 mai

PAR JOHN C. BLOHM.

Grande vente de marchandises sèches.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

IL sera vendu, mardi, 22 du courant, à 10 heures du matin, [illegible]

PAR MC CERREN & CO.

Vente par les gardiens du port.
Bottes et souliers pour hommes et femmes.

PAR McCERREN & CO.
G. W. McCERREN, encanteur,

[illegible]

PAR O. VALETON

Vente d'un petit bâtiment en bois.

[illegible]

Vente importante de propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, [illegible]

SEIZE ECURIES, [illegible]

UN MAGASIN A FOURRAGE, [illegible]

UN MOULIN A FOURRAGE, [illegible]

[illegible]

Par ordre du Col. C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef
E. J. STRANG, Bt Lt Col et A. Q. M.

Vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

IL sera vendu, à l'enchère publique, sur la Levée, au pied de la rue St-Joseph, VENDREDI 15 juin 1866 [illegible]

[illegible]

Par ordre du Col. C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef
E. J. STRANG, Bvt Lieut. Col et A. Q. M.

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 185, rue Gravier, entre les rues St Charles et Camp

Capital $300,000,

Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière, elle rend 75 pour cent comptant sur les primes aux taux ecols de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

[illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

[illegible] M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, [illegible]

O. B. GRAHAM & CO,

130.........RUE GRAVIER.........130

Entre les rues Camp et St Charles

Importateurs de marchandises sèches, ferronnerie et de pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

[illegible]

Produits de l'Ile de Cuba.

1047 [illegible]

[illegible]

E. TROISMORE, [illegible]

RAPHAEL BELTRAN,
[illegible]

Vieille-Levée No [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN.

[illegible]

Magnifique magasin en briques, à trois étages, faisant face à deux rues ; Vieille-Levée et Nouvelle-Levée.

Par BERNARD TURPIN, encanteur
Bureau, No 27 rue Vieille-Levée

SAMEDI, 26 mai 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal

Le magnifique magasin en briques à trois étages, faisant face à deux rues, Vieille-Levée et Nouvelle-Levée, [illegible]

[illegible]

VENTE PAR CATALOGUE

D'eau-de-vie française, vins, vermouth, fruits à l'eau de vie, sardine, huile, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 27 rue Vieille-Levée

MERCREDI, 23 mai, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu [illegible] tateurs MM. E. ROCHEREAU & CO. les articles suivants—

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Succession de feu L. R. Gaumont.

Maisons basses, en bois, dans la rue Bons Enfants, entre les rues Port et Enghien

Par C. E. GIRARDEY & Co.

SAMEDI 26 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

DEUX TERRAINS situés au faubourg Washington, Troisième District de cette ville, [illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Jolie résidence, encoignure des rues Amour et Columbus.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bureau, No 20, rue Carondelet

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

SECONDE GRANDE VENTE,

Sans réserve,

DE 647 LOTS DE TERRE DANS LE PREMIER, SECOND ET TROISIÈME DISTRICTS, A CARROLLTON, A MANDEVILLE ET SUR LE BAYOU ST-JEAN.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI 21 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu :

647 lots de terre [illegible]

[illegible]

Actions, Scrip et Billets de Banque.
Succession de JEAN BAPTISTE SERIGNY—No 20,049

PAR S. GUINAULT, encanteur

SAMEDI, 2 juin 1866, [illegible]

CENT QUATRE VINGT HUIT PIASTRES ($188) [illegible]

[illegible]

Fer en barres, grillages, moulures et ornements pour verandahs, &c, &c.

Succession de Julien Maury—No 25,834.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

LUNDI, vingt-huit mai 1866, [illegible]

Hangar, planches, bois d'acajou, &c.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

LUNDI, 21 mai 1866, [illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Grande vente de meubles endommagés, instruments de photographie, vases, porcelaines, piano—vendu pour compte de qui il appartiendra.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

MARDI prochain, 22 courant, [illegible]

AVIS.

L. B. PERRET ayant ouvert son bureau, [illegible]

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, [illegible]

ANTOINE DUBUC,

Sacristain de la Fabrique de l'église St Louis de la Nlle Orléans,

Bureau No 20, PLACE St-ANTOINE

[illegible]

ANTOINE DUBUC..........JEAN BONNOT

J. BONNOT & CO.

Magasin de Pompes Funèbres, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Succession de Charles Auguste Barrière, et de dame Elodie Antoinette Rigaa, son épouse.

Fonds de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co,
O. DEJAN, encanteur.

LUNDI, 21 courant, et les jours suivants, [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.

Vente positive et sans réserve, pour cause de départ, de tout le fonds de diamants, bijouterie, articles en plaqué, argenterie, montres de dames et de messieurs, &c, &c, de G. E. Guérin.

VENTE CONTINUÉE
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau No 16 Passage de la Bourse.

LUNDI 21 mai 1866, à 11 heures du matin, [illegible]

Beaux meubles en bois de rose pour salon, salle à manger et chambre à coucher.

Vente pour cause de départ

PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

MARDI, 22 courant, [illegible]

Vente par ordre et sous la surveillance des gardiens du Port.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

LUNDI 21 courant, [illegible]

Trois terrains de valeur pour bâtir, rue St Philippe, Deuxième District

PAR FORSTALL & SPEAR,

MERCREDI, [illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

Grande vente importante

De Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Montres, Bijouterie, Bottes, Souliers et Chapeaux, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu lundi, 21 mai, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 82 de la rue du Camp—

[illegible]

Vente péremptoire de Whisky, Eaux-de-vie, Champagne, Cordiaux, Cigares, Vins, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Grande vente de Chevaux, Mulets et Buggies à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Meubles..........Meubles..........Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Un assortiment général de meubles.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER.

Vente importante

De propriétés situées dans le Deuxième et le Troisième District de cette ville—à Mandeville et à Biloxi.

Pierre Frédéric Thomas vs. Prosper Alphonse Coutin, tuteur natif.—No 26,854

Vente pour effectuer un partage par consentement des parties

PAR TOURNÉ & NEUBERGER,
Eugène Tourné, encanteur.
Bureau—rue Carondelet No 37

MERCREDI le 23 de mai 1866, à midi, [illegible]

SECOND DISTRICT.

[illegible]

TROISIEME DISTRICT

[illegible]

MANDEVILLE

[illegible]

BILOXI.

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS—[illegible]

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans [illegible]

GRANDE SAVANE

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Vente par ordre des gardiens du port. 19 caisses souliers, pour le compte de qui il appartiendra

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, Encanteur
Bureau, rue de Chartres No 38

LUNDI, 21 mai, à 1 heure de l'après-midi, il sera vendu, par ordre et [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente sans réserve.

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur
Bureau, rue de Chartres No 38

LUNDI, 21 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente pour sortir d'indivis.

106 îlets et 63 morceaux de terre faisant face aux rues Piété, Désirée, Elmire, Congrès, Independance, Pauline, Jeanne, Barthélemy, France, Lesseps, Pologne et autres rues du Troisième District—Egalement, 10 terrains situés dans le Troisième District, faisant face aux rues Levée, Barthélemy, près Grands Hommes, Bons Enfants, vis-à-vis de la Place Maraety, Clouet, St Bernard, Français et autres rues.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 42 rue Royale

MERCREDI, 23 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu [illegible]

[illegible]

SUCCESSION D'ISAAC CARTER.—No 28,[illegible]

Très jolie résidence à étage, ayant tout dépendances et accessoires nécessaires, la rendre régulière No 17 de la rue St [illegible] entre l'Avenue des Champs Elysées et Marigny.—Egalement, un terrain touchant à la dite résidence (No 11) lequel il y a une longue bâtisse à étage, écurie, convenable pour un artisan

PAR G. DE FERIET, Encanteur
Bureau, rue Royale, No 42

JEUDI 7 juin 1866, à midi, [illegible]

[illegible]

AVIS.

A mes amis et aux marchands de confectionnés.

AYANT travaillé comme coupeur [illegible]

J. F. M. BONDARD, rue Royale, 184, entre St Philippe et Ursulines.

Pour références: LEON GODCHAUX, rue [illegible]; A. JACQUET & BECKET, rue Vieille-Levée, [illegible]

R. L. GIBSON,

AVOCAT,

26..........RUE CAMP..........26

AVIS.

JE soussigné [illegible]

J. REBAS, No 28 rue Ste Anne, à Chartres et royale.

Bureau des Directeurs et Aussi de la Société des porteurs de la créance des créanciers et actionnaires de la compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, [illegible] 1866.

AVIS est donné aux porteurs de bons [illegible]

THOS. ALLEN ARKE, [illegible]

Vin de Champagne des célèbres maisons de Chabord Heidsieck & Co.

[illegible]

COUTURIE FRÈRES, [illegible]

PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Broderies, Soieries, [illegible]

Variétés, &c.

[illegible]..........RUE DU CANAL..........

E. BRUIRD,

COMMISSIONNAIRE,

[illegible] rue de Chabrol, [illegible] Paris.

[illegible]

MM. A. BOCHEREAU & Co.
A. JACQUET & BECKET. } Nouvelle-Orléans.
[illegible]
FAUSSE JAUFFROID
Jn. RIFFLARD, } New York.
H. DE GORE, } Paris.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

[illegible]

Pour aller au Lac [illegible]

A dater de DIMANCHE, [illegible] AVRIL 1866, les convois partiront comme suit :

—Départ des trains—

DE LA VILLE. DU LAC.

[illegible]

—Arrangement du dimanche—

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES [illegible]

[illegible]

O. PANDELLY, Surintendant général.

PERDU OU ÉGARÉ.

[illegible]